

FAi - A^œ

Formation supérieure d'art
en espace public

Se former à la FAI-AR



Sommaire

La FAI-AR : formations d'art en espace public	4
La FAI-AR	7
Les formations de la FAI-AR	8
Le Conseil Scientifique et Pédagogique	11
Les partenariats	12
La Cité des arts de la rue	12
La formation supérieure	14
Pour qui ?	17
Intégrer la formation supérieure	18
Répartition des deux années	19
Référentiel de compétences	20
Les heures de formation	21
Grille des enseignements	22
Les dispositifs pédagogiques	26
Le projet personnel de création	27
Parcours de professionnalisation	29
Les intervenant·e·s	30
Évaluation et diplômes	34
Coûts de la formation	36
Candidat·e·s étranger·ère·s	37
Candidat·e·s en situation de handicap	37





La FAI-AR

Formations d'art en espace public

À partir des années 1970, les arts de la rue connaissent une notoriété publique forte et accèdent à une reconnaissance institutionnelle qui aboutit à la structuration d'un secteur artistique à part entière. Au fil des ans se développent des espaces de diffusion (festivals, fêtes de villes, saisons culturelles), des lieux de production (14 centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public sur tout le territoire national), des lieux de fabrique de compagnies et un centre national de ressources (HorsLesMurs, aujourd'hui Artcena).

L'enjeu de la transmission et de la formation est identifié par les professionnel·le·s de ce jeune secteur à la fin des années 1990, relayé par le Ministère de la culture qui confie à Franceline Spielmann la rédaction d'un rapport sur « La formation-transmission dans les arts de la rue » (2000).

En 2002, Michel Crespin, fondateur et ancien directeur de Lieux publics et du festival international de théâtre de rue d'Aurillac, produit avec l'aide d'un collège de compétences une étude de définition qui pose les fondements pédagogiques et programmatiques de la FAI-AR.

Des premières expérimentations voient le jour dès 2003 dans le cadre de stages de préfiguration et en 2005, Dominique Trichet, directeur, accueille les 15 « apprenti·e·s » de la première promotion. La notion d'apprenti·e fait référence à l'école du Bauhaus et au cheminement des artistes en devenir, encadré·e·s par leurs pairs et aîné·e·s.

En parallèle du cursus de la formation supérieure, la FAI-AR renforce son ouverture à l'international et son positionnement dans le paysage national de la formation artistique supérieure au travers notamment d'un catalogue de stages courts ou des partenariats spécifiques (chantiers européens des arts de la rue, année croisée France-Corée du sud...).

La FAI-AR s'attache à créer des ressources pédagogiques spécifiques, à diversifier son offre de formation, à consolider les parcours des ancien·ne·s apprenti·e·s post-formation, à soutenir le développement international des arts en espace public et à favoriser l'émergence d'esthétiques innovantes.



La FAI-AR

Une structure de référence pour l'art en espace public

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien·ne·s, d'opérateur·rice·s culturel·le·s, d'agents de collectivités ou de professionnel·le·s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en oeuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

Création, renouvellement esthétique et innovation

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au coeur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et sociopolitiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant·e·s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.

Les formations de la FAI-AR

La formation supérieure

La FAI-AR pilote un cycle de formation supérieure de deux ans qui accompagne de futur·e·s auteur·e·s et réalisateur·rice·s de projets artistiques en espace public. Tous les deux ans, quatorze personnes sont sélectionnées pour intégrer la promotion.

Les enseignements se déroulent en France et ponctuellement à l'étranger. Ils visent l'acquisition de capacités à conduire un projet professionnel de création en qualité d'auteur·e et de directeur·rice artistique. Un accent particulier est mis sur les spécificités, contraintes et opportunités liées à l'espace public. L'approche pédagogique est interdisciplinaire et collaborative. Elle combine des apports théoriques, méthodologiques, techniques et majoritairement artistiques.

Les deux années donnent lieu à délivrance d'un diplôme d'établissement d'auteur·e-réalisateur·rice pour l'espace public, et permettent de valider un master 2 « arts et scènes d'aujourd'hui, écritures scéniques en espace public » en partenariat avec Aix-Marseille Université.

DEUX
ANNÉES





DE CINQ
À QUINZE
JOURS

DE UN
À DEUX
JOURS

UNE
DIZAINE
D'HEURES

La formation continue

Assumant son rôle de centre national de formation, la FAI-AR développe une offre de stages de formation continue d'une à deux semaines, autour des spécificités de l'espace public. Ces stages s'adressent aux artistes et aux technicien·ne·s qui souhaitent consolider leurs compétences et appréhender de nouveaux outils artistiques, méthodologiques ou techniques. Ils sont construits avec des professionnel·le·s expert·e·s et avec des artistes, en partenariat avec des structures professionnelles.

Les masterclasses

Les masterclasses sont des temps de rencontre avec un·e artiste invité·e autour de sa pratique de l'espace public. Elles s'adressent à toute personne désireuse d'entrer en intimité avec une pratique artistique par le biais de l'expérimentation et du partage d'expérience.

Le MOOC

Gratuit et bilingue (français-anglais), ce cours digital et interactif propose à des artistes et acteur·rice·s culturel·le·s internationaux·les de se confronter à la création en espace public.



Le Conseil Scientifique et Pédagogique

Le Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP) est l'instance consultative qui accompagne la direction sur les enjeux pédagogiques de la formation supérieure : maquette, diplôme, programme, évaluation, déroulement de la formation, initiatives de recherche, instances disciplinaires.

Le CSP se réunit tous les deux ans autour d'enjeux prospectifs et de sujets de fond. Des membres du CSP sont par ailleurs associés ponctuellement pour apporter leur analyse sur un sujet particulier, participer à la restitution d'une étape de formation, participer au jury de sélection des candidats ou à une commission de discipline. Deux membres du CSP siègent au conseil d'administration de l'association.

Le Conseil Scientifique et Pédagogique se compose de dix membres :

- Marie Antunes, directrice de l'Atelline,
- Gabriella Cserhati, directrice artistique du GK Collective,
- Claudine Dussollier, ingénieure culturelle et directrice éditoriale,
- Anyssa Kapelus, maîtresse de conférence et responsable pédagogique du parcours Arts et scènes d'aujourd'hui à Aix-Marseille Université,
- Anne Maguet, coordinatrice de l'association des CNAREP,
- Christophe Modica, créateur sonore, artiste embarqué de la FAI-AR,
- Aurélie Mouton-Rezzouk, maîtresse de conférences à l'Institut d'Études Théâtrales de l'Université de Paris 3 Sorbonne Nouvelle,
- Fred Remy, directeur de Le Parapluie - CNAREP,
- Marie Reverdy, dramaturge,
- Marine Thévenet, directrice du CIFAS.

Les partenariats

La FAI-AR entretient des partenariats pédagogiques, professionnels et institutionnels diversifiés à l'échelle locale, nationale et internationale.

Au cœur de la Cité des arts de la rue, la FAI-AR favorise les collaborations avec les structures habitantes (Lieux publics, Sud Side, Lézarp'art, Générrik Vapeur, Karwan, Bureau des guides, Collectif Gena, Ex Nihilo), ainsi qu'avec les entreprises locales et la société civile.

Les principaux partenaires pédagogiques de la FAI-AR à l'échelle de la Métropole Aix-Marseille-Provence sont Aix-Marseille Université (AMU), l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence (ESA Aix), l'École régionale d'acteurs de Cannes et de Marseille (ERACM), l'Institut méditerranéen des métiers du spectacle (IMSS-ERAC/ISTS) et l'École supérieure d'art de design de Marseille-Méditerranée (ESADMM).

À l'échelle nationale, elle travaille en proximité avec le réseau des Centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public

(CNAREP), le Centre national des arts du cirque (CNAC), l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes (ENSAN), la Maison du conte, etc.

La FAI-AR est membre depuis 2013 du réseau européen IN SITU financé par la Commission européenne qui rassemble aujourd'hui 19 membres et 13 partenaires associés dans 21 pays. Partenaire associé du projet européen IN SITU (UN)COMMON SPACES (2020-2024), sa contribution s'articulera autour de la production et valorisation de contenus pédagogiques relatifs à la création européenne en espace public, mis en valeur dans le MOOC.

La FAI-AR est enfin partenaire d'ARTCENA, centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre pour la promotion de la vitalité de la création artistique en espace public, l'accompagnement des artistes et des opérateurs dans la professionnalisation de leur activité et la recherche de partenariats, l'accompagnement des apprenti·e·s de la FAI-AR dans la découverte du secteur des arts de la rue et l'accès à la ressource documentaire. Le MOOC *Create in public space* a été réalisé en collaboration avec ARTCENA.

La Cité des arts de la rue

La FAI-AR est implantée à la Cité des arts de la rue. Inaugurée en novembre 2013, la Cité des arts de la rue est un équipement culturel unique au cœur des quartiers Nord de Marseille (15^e arrondissement), au pied du village des Aygalades.

La Cité des arts de la rue est un lieu de création et d'expérimentation de 36 000m² d'espaces de travail (bâtiments, studios de répétition, salle de danse, rues, places, rivière et cascade), où se construisent et s'éprouvent des spectacles dédiés à l'espace public. Ce laboratoire scénique accueille onze de structures et rassemble une chaîne de compétences et de savoir-faire autour des arts de la rue : création de spectacles, formation, construction scénographique, diffusion et médiation culturelle.







La formation supérieure

La formation supérieure apporte à des artistes issu·e·s de compagnies professionnelles ou sortant des cycles supérieurs d'art, les outils spécifiques pour mener et diriger des projets artistiques en espace public. Les apprenti·e·s diplômé·e·s de la FAI-AR sont auteur·rice·s-réalisateur·rice·s de projets artistiques en espace public.

Les apports de la formation sont théoriques, méthodologiques, techniques et majoritairement artistiques. S'exprimer artistiquement dans l'espace public est davantage qu'un enjeu de présence ou d'exposition physique. La démarche influe sur la nature de l'œuvre, son sens, son contenu et sa forme.

La FAI-AR forme à la dramaturgie dans ce qu'elle a de particulier en espace public (confrontation du réel et de la fiction), à la scénographie en espace ouvert (la ville ou les paysages comme décors) et à la relation particulière aux publics (de la frontalité traditionnelle aux dispositifs d'immersion). L'itinérance et la mise en pratique en conditions réelles constituent les modalités particulières de cette formation. Par des matières transversales et des séquences de recherche et d'expérimentation en collectif, l'approche pédagogique se veut interdisciplinaire et collaborative. Elle prépare les futur·e·s responsables de projets à diriger des équipes créatives composées d'artistes et de technicien·ne·s de différents domaines.

**Dates et de
candida
téléchar**

www.fai

Pour qui ?

La formation s'adresse à des personnes qui maîtrisent une discipline artistique (théâtre, danse, musique, arts visuels, paysage, architecture, etc.) et qui souhaitent professionnaliser leur approche de l'espace public. La FAI-AR ne forme pas à une discipline artistique en particulier mais aborde les spécificités de la création en espace public de manière transversale, à partir des compétences initiales des candidat·e·s.

Les candidat·e·s sélectionné·e·s peuvent être autodidactes ou issu·e·s de filières de l'enseignement artistique supérieur. Quelle que soit leur discipline de référence, ils·elles trouvent à la FAI-AR un cadre de recherche et d'expérimentation en espace public : écriture, dramaturgie, scénographie, jeu et direction d'interprètes, mise en scène/en espace, interactions aux publics-populations, etc.

La FAI-AR s'attache à refléter la variété des parcours et des pratiques.

On compte notamment parmi les promotions passées :

- des interprètes : comédien·ne, danseur·euse, circassien·ne, musicien·ne, conteur·euse, etc.
- des créateur·rice·s : dramaturge, metteur·euse en scène, chorégraphe, plasticien·ne, scénographe, etc.
- des professionnel·le·s de la ville : architecte, urbaniste, paysagiste, géographe, etc.



ossier de
ture à
ger sur
ar.org

Intégrer la formation supérieure

Le prochain cursus de formation supérieure de la FAI-AR se déroulera de début septembre 2023 à fin juin 2025 et sera composé de quatorze apprenti·e·s sélectionné·e·s sur concours.

Toutes les informations concernant le concours sont disponible en ligne sur www.faiar.org

Les conditions d'éligibilité

Les candidat·e·s doivent avoir atteint la majorité légale en France au moment de l'entrée en formation. Ils·elles doivent se rendre disponibles pour suivre le cursus dans son intégralité à temps complet de début septembre 2023 à fin juin 2025.

Les prérequis à l'entrée en formation sont :

- la maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit (niveau B2 attesté à l'entrée en formation),
- la maîtrise d'une discipline artistique,
- une expérience éprouvée de la création,
- le niveau licence (L3) avec possibilité de dérogation par la commission pédagogique d'Aix-Marseille Université.

Les critères de sélection

Au cours de la procédure de sélection, le jury cherche à déceler les qualités suivantes :

- maîtrise d'un art (formation, expérience professionnelle),
- nécessité d'une orientation professionnelle artistique,
- pertinence de l'espace public dans le projet artistique et professionnel,
- qualités humaines et d'implication collective,
- compréhension et appropriation des enjeux de la formation,
- capacité à s'engager dans la formation (disponibilité, autonomie, situation personnelle),
- investissement dans la préparation du dossier et de l'entretien,
- sens politique et collectif, esprit critique (le monde, les autres, soi),
- curiosité, références et décalage poétique.



Répartition des deux années

La formation est répartie en 4 semestres. L'ensemble du cursus (2 227,5 heures) est basé sur la distinction entre enseignements théoriques, enseignements pratiques et enseignements de recherche et de création. Le cursus de deux ans donne lieu à évaluation et délivrance du diplôme d'établissement de la FAI-AR et du master « Dramaturgie et écritures scéniques en espace public » par Aix-Marseille Université.

Les deux années du programme se différencient par leurs objectifs et leurs contenus.

Première année

Acquisition des connaissances, compétences et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'une collaboration artistique de projets en espace public.

Seconde année

Approfondissement de la recherche artistique, création d'un projet personnel, préparation à la direction d'équipes et construction de son parcours professionnel.

Temps de travail et assiduité

La formation supérieure de la FAI-AR est une formation à temps plein, elle est exigeante et demande beaucoup d'investissement personnel. L'activité professionnelle en parallèle des heures de formation s'avère généralement intenable et peut être vécue par l'apprenti·e comme un échec. De plus, le cursus impose des temps de formation en itinérance (période de 3 semaines) et chaque apprenti·e doit régulièrement présenter des travaux issus d'un travail personnel.

Le suivi de la formation exige une assiduité continue tout au long du cursus. Toute absence devra être motivée et justifiée.

En tant que stagiaire d'une formation professionnelle financée par les pouvoirs publics, l'apprenti·e s'est engagé·e à suivre cette formation le plus sérieusement possible et de manière assidue.

Référentiel de compétences



Développer ses capacités artistiques

- Élargir sa connaissance des arts en espace public (esthétique, histoire des arts, réseaux professionnels...),
- Professionnaliser son regard, développer ses capacités d'analyse et son vocabulaire critique,
- Enrichir sa pratique au croisement d'autres disciplines, collaborer avec d'autres artistes,
- Maîtriser le vocabulaire technique et mettre en œuvre des techniques et média différents (son, lumière, vidéo),
- Préserver son intégrité physique et celle des autres, s'assurer de la sécurité du lieu et du matériel.



Exercer une pratique artistique dans l'espace public

- Appréhender la ville et les territoires comme lieux de représentation scénique
- Mettre en œuvre et adapter les dispositifs de relation et d'adresse aux spectateurs
- Prendre conscience des dimensions sociale, culturelle et politique des arts dans l'espace public
- Connaître la réglementation, les normes de sécurité et les règles de l'art en espace public



Initier, porter, assumer une écriture personnelle pour l'espace public

- Initier et dérouler une recherche artistique personnelle,
- Concevoir un récit ou un dispositif destiné à l'espace public :
 - Dramaturgie, scénographie, technique, mise en scène...
 - Montage de production et direction de projet,
- Mobiliser des outils d'encadrement, constituer et diriger une équipe.



Situer un propos artistique et analyser sa pratique

- Positionner son projet dans le champ de la recherche artistique contemporaine,
- Développer une méthodologie de travail et de recherche artistique personnelle,
- Analyser ses protocoles d'expérimentation, les évaluer et les faire évoluer.



Valoriser ses compétences et construire son parcours professionnel

- Élargir sa connaissance de l'environnement socio-professionnel et ses relations professionnelles,
- Déterminer sa stratégie de professionnalisation, de production et de diffusion artistique.

Les heures de formation

	SEMESTRE 1 (462,5 h)	SEMESTRE 2 (628 h)	SEMESTRE 3 (486 h)	SEMESTRE 4 (651 h)	TOTAL (2 231 h)
ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	66 h	27,5 h	43 h	43 h	179,5 h
MÉMOIRE		10,5 h	10,5 h	10,5 h	31,5 h
ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES	138,5 h				138,5 h
ENSEIGNEMENTS PRATIQUES	228 h	164 h	28 h		420 h
MODULES DE PROFESSIONN- ALISATION	30 h	62 h	66,5 h	235 h	393,5 h
RECHERCHE ET CRÉATION		364 h	336 h	105 h	805 h
PROJET PERSONNEL DE CRÉATION			2 h	261 h	263 h

SEMESTRE 1

Grille des enseignements
2021-2023

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	Séminaire de rentrée <i>Équipe FAI-AR et divers intervenants</i> 54,5 h	Bilans collectifs et individuels <i>Équipe FAI-AR et Christophe Modica</i> 7,5 h			
	Temps FAI-AR <i>Équipe FAI-AR</i> 4 h				
ENSEIGNEMENTS THÉORIQUES	Réglementation et sécurité de l'espace public <i>Laurent Martin</i> 13,5 h	Esthétiques et enjeux des arts en espace public <i>Alexis Nys</i> 14 h	Introduction à la dramaturgie <i>Marie Reverdy</i> 20,5 h	Scénographie de l'espace public <i>Jean-Sébastien Steil</i> 12 h	Analyse d'oeuvre <i>Anyssa Kapelusg</i> 14 h
	Espaces institutionnels <i>Romarc Matagne</i> 21 h	Esthétique générale <i>Yannick Butel</i> 21 h	Arts et transversalités <i>Fabrice Métais, Arnaud Maisetti, Fabien Faure</i> 20h	Arts et espaces <i>Yannick Butel</i> 2,5 h	
	Échauffements et pratiques corporelles <i>Céline Naji</i> 8 h	Comment faire groupe ? <i>Lucile Mullieg</i> 21 h	Initiation au matériel scénique <i>Chantal Vasseur, Hugo Perineau</i> 2 h	Sensibilisation aux outils électroportatifs <i>Chantal Vasseur, Hugo Perineau</i> 3,5 h	
	Particularité du jeu en espace public <i>Céline Naji</i> 42,5 h	Mise en scène en espace public <i>Léa Dant</i> 35,5 h	Base du vocabulaire chorégraphique <i>Régina Meier</i> 31,5 h	Atelier d'écriture <i>Antoine Mouton</i> 28 h	Le son : écriture et mise en espace <i>Christophe Modica</i> 56 h
MODULES DE PROFESSIONNALISATION	Tutorat de professionnalisation <i>Dominique Pranlong-Mars, Anne Rossignol</i> 16,5 h	Formation premiers secours <i>Croix-Blanche</i> 7 h			
	Création d'association <i>Astrid Durocher</i> 6,5 h				

SEMESTRE 2

Grille des enseignements
2021-2023

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	Bilans collectifs et individuels <i>Équipe FAI-AR et Christophe Modica</i> 8 h		
	Temps FAI-AR <i>Équipe FAI-AR</i> 19,5 h		
MÉMOIRE	Méthodologie de recherche <i>Yannick Butel</i> 10,5 h		
ENSEIGNEMENTS PRATIQUES	Échauffements et pratiques corporelles <i>Céline Naji</i> 8 h	Atelier d'expérimentation dramaturgique <i>Constance Biasotto</i> 35 h	Initiation technique : lumière <i>Olivier Brun</i> 32 h
	Direction d'acteurs : la danse in situ <i>Régina Meier, Nathalie Permette</i> 35 h	Atelier d'écriture <i>Antoine Mouton</i> 26 h	Initiation technique : construction <i>Alain Aarez, Raphaël Joffrin</i> 28 h
	Tutorat de professionnalisation <i>Dominique Pranlong-Mars, Anne Rossignol</i> 16,5 h		
	Stage d'immersion 45,5 h		
	Recherche fondamentale #1 <i>Gabriella Cserhati</i> 28 h	Recherche fondamentale #2 <i>Marie Reuverdy</i> 28 h	Workshop, le banquet des espèces <i>Nicolas Simarik, Abraham Poincheual</i> 42h
	Workshop, hacking des espaces publics <i>Julien Marchaisseau, Adrien Maufay</i> 56 h	Laboratoire #1 <i>Élisabeth Leurey, Christophe Haleb</i> 105 h	Laboratoire #2 <i>Robin Decourcy</i> 105 h
RECHERCHE ET CRÉATION			

SEMESTRE 3

Grille des enseignements
2021-2023

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	Bilans collectifs et individuels <i>Équipe FAI-AR et Christophe Modica</i> 8 h	Temps de régulation collective <i>Équipe FAI-AR</i> 14 h		
	Temps FAI-AR <i>Équipe FAI-AR</i> 21 h			
MÉMOIRE	Accompagnement au mémoire <i>Anyssa Kapelusż</i> 10,5 h			
ENSEIGNEMENTS PRATIQUES	Atelier d'expression orale <i>Arthur Ribo</i> 28 h			
MODULES DE PROFESSIONNALISATION	Responsabilités du porteur de projets <i>Amandine Bretonnière</i> 10,5 h	Connaissance des réseaux culturels <i>David Chauvet</i> 14 h	Anglais <i>English on Mars</i> 17,5 h	Retroplanning <i>Équipe FAI-AR</i> 10,5 h
	Droits d'auteur <i>Marie-Do Freval</i> 7 h	Excel <i>Astrid Durocher</i> 3,5 h	Budget de création <i>Patrick Weiler</i> 3,5h	
	Recherche fondamentale #3 <i>Laurent Cucurullo</i> 35 h	Recherche fondamentale #4 <i>Céline Naji</i> 35 h	Essais performés #1 <i>Gabriella Cserhati Jérôme Colloud Céline Naji</i> 56 h	
RECHERCHE ET CRÉATION	Laboratoire #3 <i>Zineb Bengkri, Patrick Vindimian</i> 105 h	Laboratoire #4 <i>Laëtitia Lafforgue Nicolas Vercker</i> 105 h		
	Accompagnement dramaturgique <i>Marie Reverdy</i> 2 h			
PROJET PERSONNEL DE CRÉATION				

SEMESTRE 4

Grille des enseignements
2021-2023

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE	Bilans collectifs et individuels <i>Équipe FAI-AR et Christophe Modica</i> 8 h	Temps de régulation collective <i>Équipe FAI-AR</i> 14 h			
	Temps FAI-AR <i>Équipe FAI-AR</i> 21 h				
MÉMOIRE	Écriture et soutenance du mémoire <i>Anyssa Kapelusç</i> 10,5 h				
MODULES DE PROFESSIONNALISATION	Répondre à un appel à projet <i>Anne Maguet</i> 7 h	Diffusion de projets artistiques <i>Alexis Nys</i> 14 h	Rencontres avec des pros et ancien·ne·s apprenti·e·s 14 h	Concevoir une fiche technique <i>Équipe FAI-AR</i> 7 h	Connaissance des réseaux culturels <i>Anne Maguet</i> 7 h
	Tutorat de professionnalisation <i>Dominique Pranlong-Mars, Anne Rossignol</i> 11 h	Stage d'immersion en compagnie 112 h	Écriture du dossier de création <i>Dominique Pranlong-Mars Anne Rossignol</i> 56 h	Anglais <i>English on Mars</i> 3,5 h	Projets de territoire <i>Sophie Laurent</i> 3,5 h
RECHERCHE ET CRÉATION	Essais performés #2 <i>Léa Dant Julien Marchaisseau et Céline Naji</i> 105 h				
PROJET PERSONNEL DE CRÉATION	Résidences de création 147 h	Esquisses du projet personnel de création 63 h			
	Accompagnement individuel <i>(technique, production, dramaturgie, communication)</i> 51 h				

Les dispositifs pédagogiques

Les deux ans du cursus de la formation supérieure sont constitués d'apports théoriques et pratiques (cours, workshops, laboratoires d'expérimentation, projet personnel de création, etc.). Par une pédagogie innovante, mêlée de savoirs didactiques et d'expérimentations, d'itinérance et de rencontres de pairs, de croisements de disciplines, de constructions collectives comme d'accompagnement du projet personnel de création, la FAI-AR propose de se former et de développer sa propre démarche artistique.

Les workshops

Il s'agit de sessions d'expérimentation artistique autour d'une technique spécialisée (technologies numériques, design culinaire, etc.) ou liés à un domaine spécifique (scénographie, hacking des espaces public, etc.). De courte durée (5 ou 10 jours en moyenne), ils permettent d'allier l'apprentissage et la recherche artistique.

Les laboratoires de recherche et d'expérimentation

Ce sont des mises en situation artistique collective autour d'une thématique ou d'une pratique professionnelle, élaborée à partir d'une consigne commune, qui permettent d'éprouver des connaissances et d'acquérir des savoirs pratiques dans la confrontation de la pensée au faire. D'une durée de 2 à 3 semaines et encadrés par un·e (des) artiste(s) reconnu·e(s), les laboratoires se déroulent à la Cité des arts de la rue ou en itinérance, en France ou à l'étranger, dans des lieux partenaires (points d'appui).

Les stages de collaboration artistique

Le stage au sein d'une compagnie est réalisé pendant la seconde année de formation et vise à l'immersion dans le processus créatif d'une compagnie professionnelle tout autant qu'à l'insertion des apprenti·e·s dans le réseau artistique national ou international.

Les résidences

Les temps de résidence sont des temps de formation où les apprenti·e·s sont en autonomie sur la recherche de lieux d'accueil et la mise en œuvre de leurs accueils dans ces lieux. C'est l'occasion de travailler à sa recherche artistique en condition professionnelle dans le réseau culturel du territoire national.



Workshop Hacking des espaces public 2022 ©FAI-AR



Laboratoire de recherche et d'expérimentation #1 ©FAI-AR



Résidence Lara Gueret 2021©Moulin fondu

Le projet personnel de création

Le projet personnel de création (PPC) est un projet artistique individuel ou collectif réalisé pendant le temps de formation de la FAI-AR. Il intervient dans le cursus au titre d'exercice pédagogique. Cet exercice doit notamment permettre de capitaliser les expériences vécues dans le cadre de la formation. Il comprend des phases de recherche, d'expérimentation, de formalisation et de présentation.

Le PPC n'est donc pas une création ni un spectacle, c'est une phase préliminaire à l'éventuelle création d'un spectacle en sortie de formation.

Le parcours pédagogique du PPC est balisé sur la seconde année et permet d'affiner sa démarche d'artiste-auteur·rice tout en traversant tous les aspects du montage d'un projet artistique : concept, construction et accompagnement d'une équipe, encadrement des répétitions, recherche, technique, communication, production.

Les apprenti·e·s disposent d'une importante marge d'autonomie dans le développement de leurs projets. Pour autant, l'accompagnement est constant et se décline à toutes les phases du processus.

Tuteur·rice·s

Dans le cadre du PPC, chaque apprenti·e doit choisir un·e tuteur·rice.

Le rôle du·de la tuteur·rice consiste à soutenir et à accompagner l'apprenti·e dans le développement de son projet, envisagé comme un exercice pédagogique, mais également comme une première étape dans sa démarche de professionnalisation.

Le·la tuteur·rice est un·e professionnel·le reconnu·e, choisi en concertation avec l'équipe pédagogique de la FAI-AR.

Les esquisses

Intervenant en fin de seconde année, la semaine des esquisses est la dernière étape de l'accompagnement des projets personnels de création dans le cadre de la formation. A cette occasion les apprenti·e·s présentent des extraits performés et contextualisés de leurs projets en cours à un public choisi, à la Cité des arts de la rue. Ces présentations font l'objet de retours personnalisés.



Parcours de professionnalisation

En complément des enseignements théoriques et artistiques, le cursus comprend une série de modules assurant la transition entre la formation et la vie professionnelle. Il s'agit de fournir aux apprenti·e·s les outils et références indispensables à l'insertion dans le secteur professionnel, tout en les encourageant à construire individuellement leur stratégie de professionnalisation. L'ensemble de ces modules sont assurés par des professionnel·le·s en activité et visent l'acquisition de compétences directement opérationnelles.

Ce « parcours de professionnalisation » s'articule autour de trois axes complémentaires :

- connaissance du secteur professionnel et institutionnel,
- maîtrise d'outils de conduite de production,
- définition et mise en œuvre d'une stratégie professionnelle.

Pleinement intégré à l'ensemble du cursus, le tutorat de professionnalisation offre aux apprenti·e·s une prise de distance par rapport au temps de la formation.

Il amorce le développement de leur stratégie professionnelle par un accompagnement individuel flexible, ponctué de rendez-vous collectifs.

Cet accompagnement se poursuit après la formation par des modalités d'accompagnement individuel et collectif, telles que :

- des temps d'accompagnement individuel à la structuration et à la construction d'une stratégie professionnelle,
- deux rendez-vous à 6 mois et 1 an après la fin du cursus, ayant pour objectif de faire un bilan sur la formation et sur les conditions d'entrée ou de retour à la vie professionnelle.

Les intervenant·e·s (2021-2023)

ALAIN AAREZ

Constructeurs - Sud Side

*Initiation technique :
construction*

ZINÉB BENZEKRI

Metteure en scène - Cie La Zanka

*Laboratoire de recherche
et d'expérimentation #3*

CONSTANCE BIASOTTO

Metteure en scène en espace
public - Cie Le Bazar Palace

Atelier d'expérimentation artistique

AMANDINE BRÉTONNIÈRE

Bureau de production - Scopie

*Responsabilités du porteur
de projets*

OLIVIER BRUN

Créateur lumières

Initiation technique : lumière

YANNICK BUTEL

Professeur des universités et
directeur de revue scientifique

*Esthétique générale
Arts et espaces
Méthodologie de recherche*

DAVID CHAUVET

Ancien directeur adjoint - Scène
Nationale de Cavaillon

*Connaissance des
réseaux culturels*

JÉRÔME COLLOUD

Comédien et metteur en scène - Cie Les
trois points de suspensions

Essais performés

GABRIELLA CSERHATI

Metteur en scène en
espace public - GK Collectiv

*Recherche fondamentale
Essais performés*

LAURENT CUCURULLO

Médiateur culturel

Recherche fondamentale

LÉA DANT

Metteure en scène - Cie
Théâtre du voyage intérieur

*Mise en scène en espace public
Essais performés*

ROBIN DECOURCY

Artiste performer et
chorégraphe - Cie Avaleur

*Laboratoire de recherche
et d'expérimentation #2*

ASTRID DUROCHER

Chargée de production - FAI-AR

*Excel
Stratégie de production
Accompagnement de production
Création d'association*

FABIEN FAURE

Maître de conférence

Arts et transversalités

MARIE-DO FRÉVAL

Metteur en scène
et membre de la SACD

Droits d'auteur·rice·s

CHRISTOPHE HALEB

Chorégraphe et directeur
artistique - Cie La Zouze

*Laboratoire de recherche
et d'expérimentation #1*

RAPHAËL JOFFRIN

Constructeur - Sud Side

*Initiation technique :
construction*

ANYSSA KAPELUSZ

Maîtresse de conférence
en études théâtrales

*Analyse d'oeuvre
Accompagnement au mémoire*

LAËTITIA LAFFORGUE

Metteur en scène - Cie Ktha
*Laboratoire de recherche
et d'expérimentation #4*

ÉLISABETH LEUVREY

Réalisatrice de documentaires
*Laboratoire de recherche
et d'expérimentation #1*

ANNE MAGUET

**Coordination de l'association
des CNAREP**
*Répondre à un appel à projet
Connaissance des réseaux culturels*

LAURENT MARTIN

Directeur technique
*Reglementation et sécurité
de l'espace public*

JULIEN MAUFAY

Scénographe - Cie Rara Woulib
Workshop, hacking des espaces publics

NICOLAS MÉMAIN

Artiste marcheur
Séminaire pédestre

FRÉDÉRIC MICHELET

**Auteur, metteur en scène,
comédien - Cie CIA**
Essais performés

ANTOINE MOUTON

Auteur et formateur
Atelier d'écriture

CÉLINE NAJI

Comédienne en espace public
*Échauffements et pratiques corporelles
Particularité du jeu en espace public
Recherche fondamentale
Essais performés*

HUGO PERINEAU

Régisseur - FAI-AR
*Initiation au matériel scénique
Sensibilisation aux outils électroportatifs
Accompagnement technique PPC*

SOPHIE LAURENT

Bureau de production - Scopie
*Savoir communiquer avec
les lieux d'accueil en résidence
Projets de territoire*

ARNAUD MAÏSETTI

**Enseignant-chercheur, auteur
et dramaturge**
Arts et transversalités

JULIEN MARCHAISSEAU

**Artiste en espace
public - Cie Rara Woulib**
*Workshop, hacking des espaces publics
Essais performés*

ROMARIC MATAGNE

**Directeur du Théâtre
du Briançonnais**
Espaces institutionnels

RÉGINA MEIER

**Répétitrice, assistante à la
chorégraphie - Cie Pernette**
*Base du vocabulaire chorégraphique
Direction d'acteur : la danse in situ*

FABRICE MÉTAIS

Maître de conférence
Arts et transversalité

CHRISTOPHE MODICA

**Créateur sonore et artiste
embarqué de la FAI-AR**
*Captation et montage du son en espace public
Bilan individuels et collectifs*

LUCILLE MULLIEZ

**Accompagnatrice, formatrice -
L'escargot migrateur**
Comment faire groupe ?

ALEXIS NYS

**Directeur artistique
et chargé de production**
*Esthétiques et enjeux des
arts en espace public
Diffusion des projets artistiques*

NATHALIE PERNETTE

**Chorégraphe et directrice
artistique - Cie Pernette**
Direction d'acteur : la danse in situ

ABRAHAM POINCHEVAL

**Artiste plasticien, performeur
et professeur**

Workshop Le banquet des espèces

DOMINIQUE PRANLONG-MARS

**Chargé de développement - Maison de
production In'8 Circle**

*Tutorat d'insertion professionnelle
Dossier de création*

MARIE REVERDY

Dramaturge

*Introduction à la dramaturgie
Recherche fondamentale
Accompagnement dramaturgique*

ARTHUR RIBO

Artiste de la parole

Atelier d'expression orale

ANNE ROSSIGNOL

**Directrice - Maison de
production In'8 Circle**

*Tutorat d'insertion professionnelle
Dossier de création*

NICOLAS SIMARIK

Artiste plasticien

Workshop, le banquet des espèces

JEAN-SÉBASTIEN STEIL

**Ancien directeur de la FAI-AR
Scénographie en espace public**

CHANTAL VASSEUR

Régisseuse - FAI-AR

*Initiation au matériel scénique
Sensibilisation aux outils électroportatifs
Accompagnement technique PPC*

NICOLAS VERCKEN

**Metteur en scène - Cie Ktha
Laboratoire de recherche
et d'expérimentation #4**

PATRICK VINDIMIAN

Scénographe

*Laboratoire de recherche
et d'expérimentation #3*

PATRICK WEILER

**Directeur adjoint - FAI-AR
Stratégie de production PPC
Budget de création**



Évaluation et diplômes

Pourquoi une évaluation ?

L'évaluation est un outil de suivi et d'analyse du cursus. Elle permet d'apprécier le degré d'acquisition par les apprenti·e·s des aptitudes, capacités, connaissances et compétences apportées par les enseignements.

L'évaluation permet aussi de valider les acquis dans la perspective de l'obtention des diplômes, délivrés à la fin du cursus :

- un diplôme d'établissement délivré par la FAI-AR,
- un diplôme master « Dramaturgie et écritures scéniques en espace public » délivré par Aix-Marseille Université, établi sur la partie du programme de la formation supérieure donnant lieu à l'attribution de crédits ECTS.

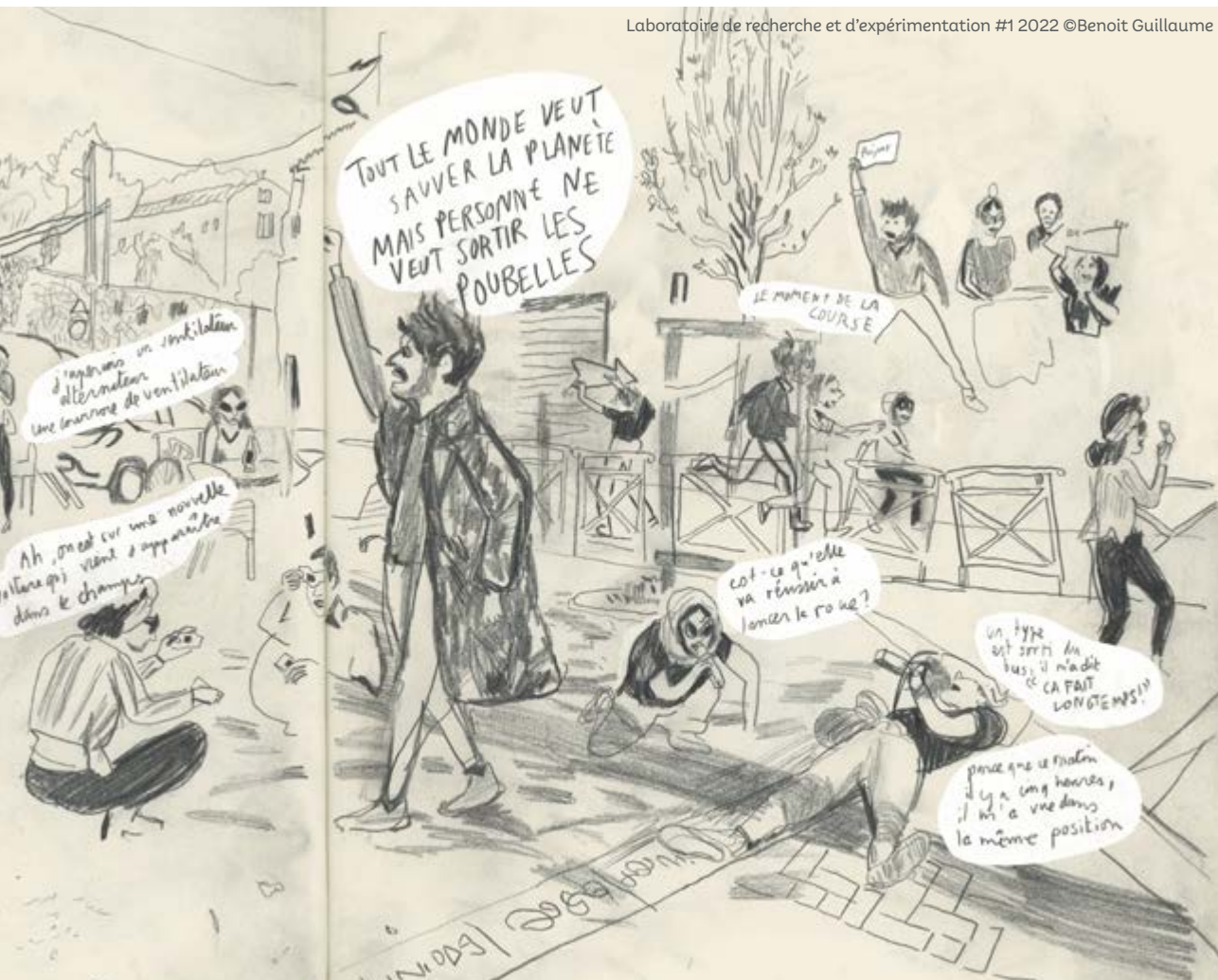
Les modalités d'évaluation

Tous les modules de la formation supérieure sont évalués.

En fonction des objectifs de chaque enseignement, l'évaluation est confiée aux personnes les plus à même d'observer les résultats : intervenant·e·s, jurys, tuteur·rice·s ou équipe de coordination pédagogique. Les modalités d'évaluation peuvent différer selon les enseignements : contrôle continu, devoir écrit, entretien, rapport, exposé, présentation performée.



DEUX
DIPLÔMES



Le diplôme de master « Dramaturgie et écritures scéniques en espace public »

Le master est établi sur un total de 120 crédits sur 4 semestres, soit 30 crédits à acquérir pour chaque semestre d'études. Le calcul des crédits ECTS se fait par semestre selon un système cumulatif :

- le programme pédagogique est divisé en unités d'enseignement (UE), elles-mêmes divisées en plusieurs enseignements spécifiques,
- pour valider une unité d'enseignement et obtenir les crédits ECTS correspondants il est indispensable de valider chacun des enseignements qui la composent par une note supérieure ou égale à 10/20, les notes pondérées du coefficient respectif de
- chaque enseignement établissent la moyenne d'une UE.

Le diplôme d'établissement «Auteur·e réalisateur·rice de projets artistiques en espace public»

Le contrôle continu des enseignements artistiques repose sur une grille de critères établie sur la base des objectifs spécifiques de l'enseignement. Selon les contenus, une appréciation qualitative du travail de l'apprenti·e est régulièrement apportée en complément.

Les évaluations sont exprimées sous forme de notes sur 20 points, assorties d'appréciations. Le diplôme est délivré aux apprenti·e-s ayant obtenu plus de 10/20 en moyenne sur l'ensemble des deux années.

S'ajoutant à l'évaluation spécifique de chaque enseignement, un bilan semestriel est assuré par l'équipe pédagogique de la FAI-AR sur la base de l'évaluation des enseignements et d'un entretien individuel.

Coût de la formation

	Frais de dossier (candidature)	Inscription* universitaire Année 1	Inscription* universitaire Année 2	Inscription FAI-AR (valable 2 ans)	TOTAL
Ressortissant·e·s européen·ne·s	30 €	± 250 €	± 250 €	250 €	± 780 €
Ressortissant·e·s extra européen·ne·s	30 €	± 250 €	± 250 €	900 €	± 1 430 €

* montant défini chaque année par Aix-Marseille université

Comment la financer ?

Les frais de vie courante sont à la charge des apprenti·e·s.

En fonction de leur situation, ils·elles peuvent bénéficier d'aides (droits à la formation, indemnités Pôle Emploi, bourse de la Région, bourse du pays d'origine, etc.).

Lors des auditions du concours d'entrée, un entretien administratif permettra de clarifier les financements possibles et les démarches administratives à engager.

Candidat·e·s étranger·ère·s

Maîtrise du français

La formation se déroule en langue française.

Il est indispensable d'obtenir le diplôme DELF niveau B2 en français pour valider l'inscription avant l'entrée en formation.

Ce diplôme valide les capacités suivantes :

- comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité,
- communiquer avec spontanéité et aisance avec un locuteur natif,
- s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

L'obtention de ce diplôme demande une préparation pour les candidat·e·s non francophones. Nous recommandons très fortement de commencer l'étude du français avant les auditions du concours d'admission.

Plus d'information sur le diplôme DELF - B2 : [ici](#)

Trouver un centre d'examen en France ou à l'étranger où préparer et passer le diplôme : [ici](#)

Démarches administratives et obtention d'un visa

Chaque apprenti·e doit être inscrit·e au diplôme de Master de l'université Aix-Marseille, pour permettre l'obtention d'un visa étudiant.

D'autres statuts d'accueil sont possibles mais varient en fonction du pays d'origine et de la situation administrative et matrimoniale. La FAI-AR accompagne les apprenti·e·s dans ces démarches.

Candidat·e·s en situation de handicap

La FAI-AR prend en compte toutes les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter ses formations aux différents besoins.

Dans le cadre de la formation supérieure, les candidat·e·s en situation de handicap sont invité·e·s à prendre contact avec la référente accessibilité, Chantal Vasseur à l'adresse : accessibilite@faiar.org.





Cité des arts de la rue
225 avenue Ibrahim Ali
13015 Marseille
+(33) 04 91 69 74 67
infos@faiar.org

Soutenu
par



VILLE DE
MARSEILLE

